



Communiqué

Poste de Vers-chez-les-Blanc: la Ville obtient gain de cause contre sa fermeture

La Ville de Lausanne se réjouit de la recommandation rendue par la Commission fédérale de la poste (PostCom) concernant la fermeture de l'agence postale de Vers-chez-les-Blanc. Saisie par la Municipalité, la PostCom émet en effet une recommandation défavorable et demande à La Poste de trouver un accord avec la Ville afin de garantir le maintien, dans la localité, d'une agence offrant l'ensemble des prestations postales. Cette décision confirme la position de la Municipalité de Lausanne qui a rappelé à de multiples reprises la fragilité des agences postales et leur incapacité à se substituer durablement à un véritable bureau de poste.

Saisie par la Ville suite à la fermeture de la précédente agence postale, la PostCom se prononce défavorablement au projet de fermeture de l'agence postale de Vers-chez-les-Blanc et demande à La Poste de poursuivre ses recherches pour le maintien de la prestation. La Commission souligne également la nécessité pour La Poste de mieux respecter à l'avenir les procédures légales de consultation des communes et de tenir régulièrement la PostCom informée de l'avancement du dossier.

Une prise de position claire de la Ville dans le débat fédéral

Cette décision intervient alors que la Ville de Lausanne a récemment fait part de son opposition à la révision partielle de la loi sur la poste (LPO) et de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP). De manière générale, la Municipalité a toujours lutté pour des prestations postales de qualité et le maintien des ouvertures des offices postaux dans les quartiers ou zones foraines. Dans sa réponse à la consultation fédérale, la Municipalité dénonce un projet qui institutionnaliserait la réduction progressive des prestations postales et faciliterait le démantèlement du réseau d'offices au profit de solutions alternatives moins pérennes. Elle réaffirme sa volonté de défendre un service public postal fort, accessible à l'ensemble de la population et fondé sur un réseau physique de proximité.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, Direction culture et développement urbain, 021 315 22 01**

Lausanne, le 23 septembre 2026